



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

FEREDEC BRETAGNE

BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°31 du 12 avril 2001 - 2 pages

Grandes Cultures

Synthèse sur la campagne " Désherbage Blé "

Cette année, à titre expérimental, un suivi des adventices sur la culture de blé (même principe que pour les avertissements agricoles du maïs) a été mis en place sur l'ensemble des quatre départements bretons. Il avait pour but de suivre toutes les semaines l'évolution des adventices et de donner le stade le plus représenté et maximal.

Ces diverses observations ont permis d'élaborer chaque semaine un bulletin d'avertissement agricole pour le désherbage en temps réel (18 bulletins d'avertissements agricoles, 77 parcelles suivies, 63 mauvaises herbes recensées, 30 000 données sur les mauvaises herbes rassemblées dans une base de données).

Adventices rencontrées sur les parcelles

Voir graphique n°1 (page 2)

On remarque une très forte présence du Pâturin annuel (94% des parcelles suivies). Il en est de même pour la Stellaire intermédiaire (90% des cas) et le Séneçon vulgaire (74% des cas).

On observe également la présence de manière sporadique de la folle avoine (10% des parcelles). Son développement est important à surveiller.

Sur l'ensemble des parcelles, la flore observée est essentiellement une flore dicotylédone avec du pâturin annuel. La Stellaire, le Séneçon mais également l'Alchémille (60%), les Véroniques (à plus de 50%), la Pensée (44%) et le Fumeterre (43%) sont remarqués en très grand nombre dans les différentes parcelles suivies.

L'observation des parcelles a révélé la présence de nombreuses autres adventices mais dans des fréquences moindres (63 mauvaises herbes).

A la différence des autres régions, les vulpins sont absents.

Traitements réalisés

Quand les désherbages ont-ils été effectués ?

L'essentiel des désherbages ont eu lieu entre la semaine 7 (12 au 18/02/01) et la semaine 8 (19 au 25/02/01).

Voir graphique n°2 (page 2)

Les stratégies appliquées

L'isoproturon, trop utilisé

Dans 94% des cas rencontrés, les parcelles avaient été traitées avec de l'isoproturon avec :

une dose moyenne : 915 g/ha.
une dose minimale : 500 g/ha.
une dose maximale : 1500 g/ha.

Seules 6% des parcelles ont été traitées sans isoproturon.

Une pratique néfaste pour la qualité de l'eau.

L'emploi encore massif d'isoproturon contribue largement à la pollution des rivières en Bretagne.

Quelques pics d'isoproturon maximum obtenus

Tableau n°1 : Concentrations maximum en isoproturon obtenues lors des analyses précédentes.

Points de prélèvement	Concentration d'isoproturon (en µg/l)
Arguenon	2,25
Flume	2,75
Gouessant	12

Cette situation générale s'est confirmée avec les dernières analyses du 26 mars alors que la dilution freinait la hausse des concentrations.

Tableau n°2 : Concentrations en isoproturon le 26 mars 2001

Rivières	Résultats ELISA, concentration en µg/l
Arguenon	0,15
Flume	0,52
Gouessant	0,46
Meu	0,68
Aven	0,03
Rance	0,25
Seiche	1,65

Il faut poursuivre la substitution de l'isoproturon par des produits plus respectueux de



Prochain bulletin : le 22 avril 2001

La semaine prochaine, modélisation du développement végétatif des mauvaises herbes

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX 7

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

P29

l'environnement (produits herbicides du groupe 1) selon les préconisations des Avertissements Agricoles.

Programmes utilisés sur les différentes parcelles

Graphique n°3 (voir ci-dessous)

Les programmes les plus fréquemment rencontrés sur les 77 parcelles sont de l'IPU + First ou de l'IPU + Quartz GT ou Zodiac TX.

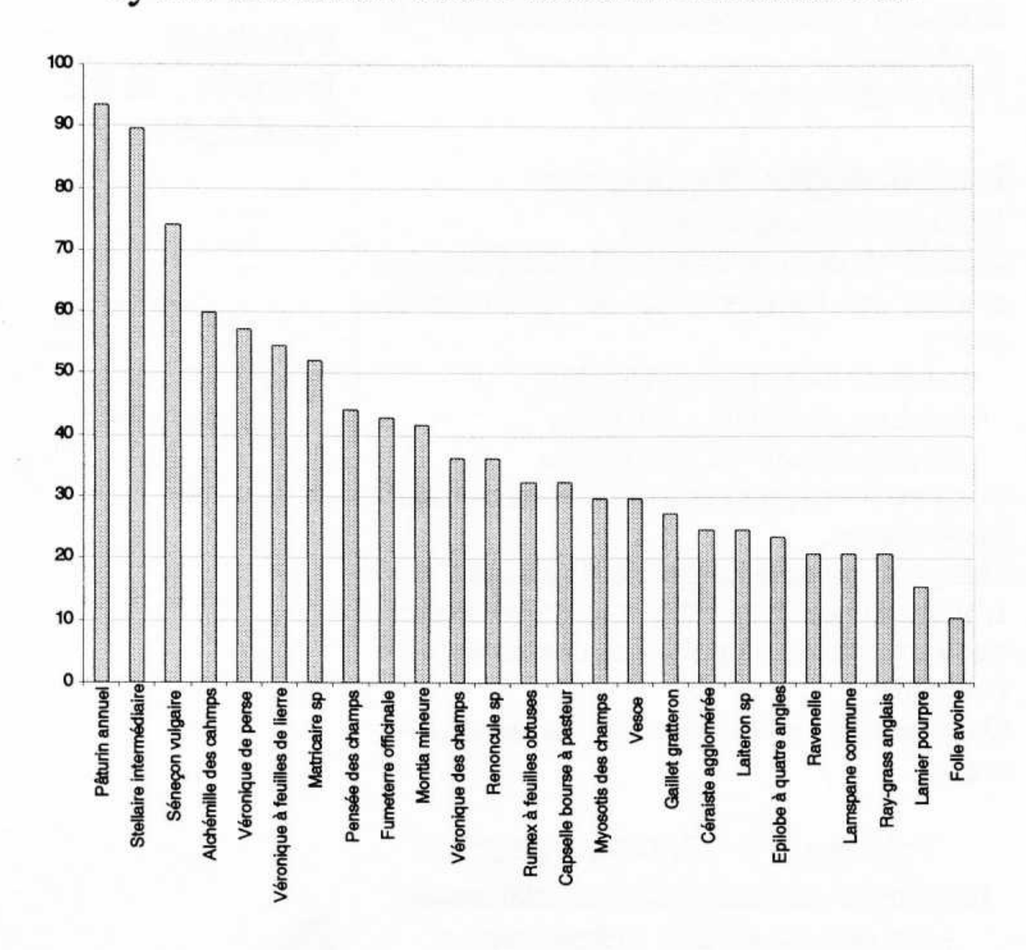
Efficacité des désherbages

Les notations effectuées 30 voir 60 jours après le traitement donnent une idée sur l'efficacité des désherbages.

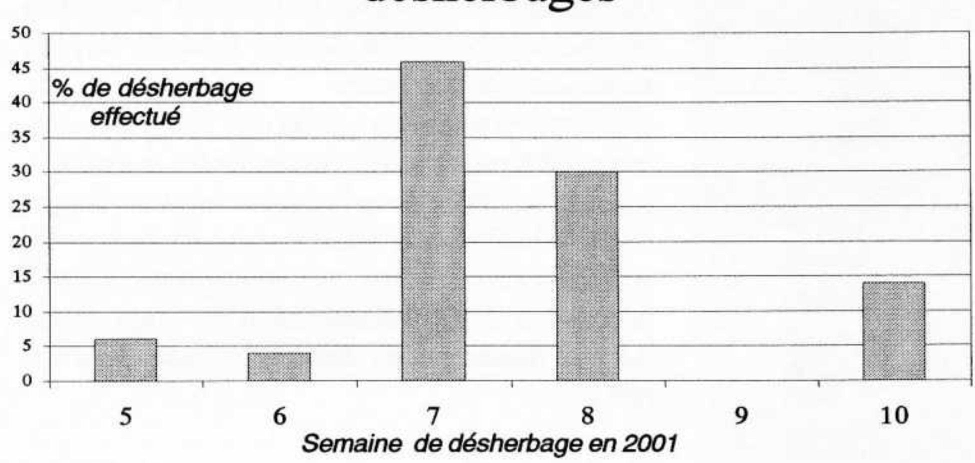
En règle générale, les désherbages ont relativement bien fonctionné. Par contre, un rattrapage s'est avéré nécessaire dans certaines parcelles où le pâturin annuel et le séneçon vulgaire sont présents.

Une simulation de la modélisation possible du développement végétatif des mauvaises herbes sera présentée dans le prochain bulletin.

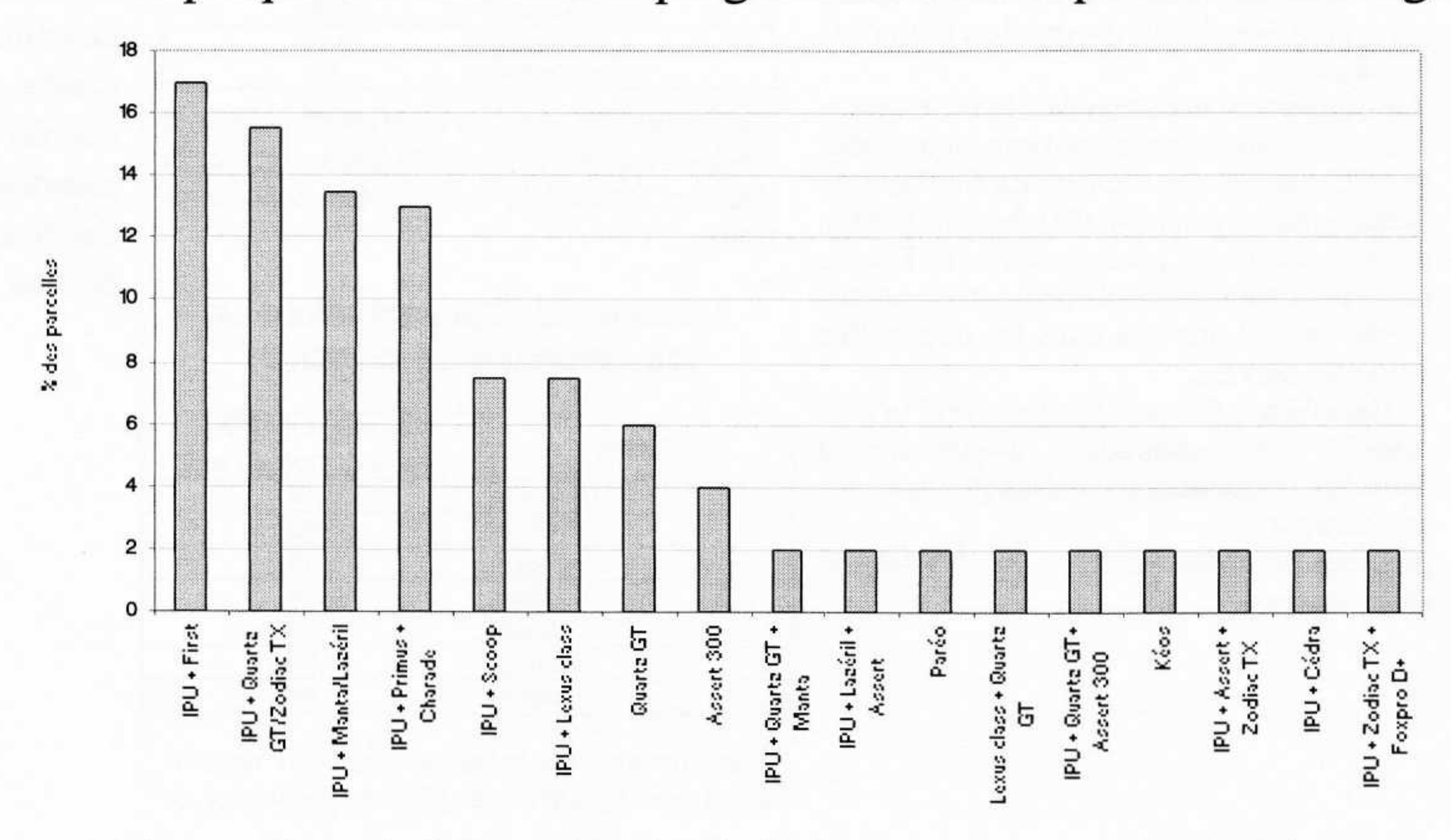
Graphique n°1 : Pourcentage de parcelles ayant les mauvaises herbes considérées



Graphique n°2 : Période de réalisation des désherbages



Graphique n°3 : Différents programmes utilisés pour le désherbage.



Les Avertissements Agricoles sont en ligne sur le site internet de la DRAF ***http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr*** *en plus de la version papier vous y trouverez des illustrations en couleurs, et une documentation plus complète.*